



FICHE D'INSCRIPTION*

vacances de printemps - 3-12 ans

* Veuillez remplir un document «fiche d'inscription mercredis loisirs» par enfant

Votre enfant

Nom de l'enfant :

3 - 5 ans

Prénom de l'enfant :

6 - 8 1/2 ans

8 1/2 - 12 ans

Contact

Nom et prénom du responsable :

Commune d'habitation :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Sites d'accueil de loisirs

3 - 5 ans

École Louis Rouzay,
1 rue des écoles, Montbizot

6 - 8 1/2 ans*

Base de loisirs,
175 route de la Guierche, Montbizot

8 1/2- 12 ans*

Espace Claude Fortin,
27 rue des Hortensias, La Bazoge

3 - 5 ans

Periscolaire,
2 grande rue, Neuville-sur-Sarthe

Répartition des sites obligatoire :
*De 8 ans à 8 ans1/2 : Montbizot
Dès 8 ans et 6 mois : La Bazoge



Pour les 3-5 ans,
L'inscription à l'accueil de loisirs se fait en fonction de la commune de résidence, les communes **nord** (Saint-Jean d'Assé, Sainte-Jamme, Montbizot, Teillé, Ballon-Saint-Mars, Souigné-sous-Ballon, Courceboeufs) sur **Montbizot**

et les communes du **sud** (La Bazoge, Souillé, La Guierche, Joué l'Abbé, Neuville, Saint Pavace) sur **Neuville**

Transports

J'utilise le service de ramassage :

OUI

NON



Je dois utiliser le même moyen de transport matin ET soir

Choisissez votre arrêt :



0,75 ct
le trajet

Parcours A :

Souigné-Sous-Ballon

Ballon-Saint-Mars

Teillé

Saint-Jean-d'Assé

Parcours B :

Courceboeufs

Joué l'Abbé

Sainte-Jamme-sur-Sarthe

Parcours C :

Saint-Pavace

La Guierche

Souillé



FICHE D'INSCRIPTION*

vacances de printemps 3-12 ans

* Veuillez remplir un document «fiche d'inscription mercredis loisirs» par enfant

OU

J'utilise les navettes inter-sites : OUI NON



75 ct
le trajet

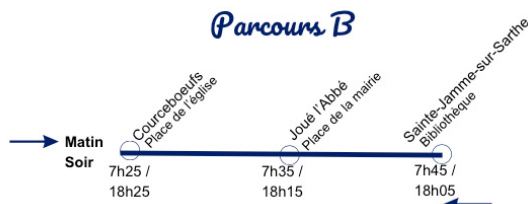
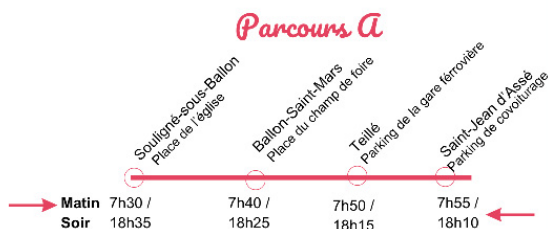
Je dépose mon enfant (avant 8h30) et je le récupère (à partir de 17h30) à ...

Montbizot

Neuville

La Bazoge

Transports



Périodes souhaitées - Vacances de printemps 2024

Forfait 3 jours*

Forfait 4 jours*

Forfait 5 jours*

Forfait 2 jours**

Semaine 1

Lundi 22 avril :
Mardi 23 avril :
Mercredi 24 avril :
Jeudi 25 avril :
Vendredi 26 avril :

Semaine 2

Lundi 29 avril :
Mardi 30 avril :
Jeudi 2 mai :
Vendredi 3 mai :

*Au choix au cours de la même semaine

**Uniquement pour la semaine 2

Pour toute annulation sans justificatif, prévenir la Maison des Projets 8 jours avant sous peine d'être facturé.



Attention, à partir du 1er janvier 2024, la tarif des transports passe à 0,75 ct le trajet soit 1,5 l'aller-retour

En cas de problème, contactez-nous au 02.43.27.36.77 accueil@maisondesprojets.fr

Fait à : , le